

**PROCEDURE D'INSCRIPTION UT3 –
REORIENTATION CPGE VERS LICENCE UT3 - REINSCRIPTION
2024 / 2025**

- Vous étiez étudiant en CPGE en 2023/2024 et vous avez effectué une double inscription à l'université.
- Vous souhaitez quitter la CPGE pour intégrer une Licence à l'université.

1ère étape : PRE- INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Pré-inscription sur eCandidat : du 24/06/2024 au 05/07/2024

<https://ecandidat2.univ-tlse3.fr/>

Les candidatures seront étudiées par les commissions pédagogiques de chaque mention et un avis sera saisi sur la plateforme sur la formation dans laquelle vous serez autorisé à vous inscrire.

Pour rappel :

Les étudiantes et étudiants inscrits en cumulatif à l'UT3 qui souhaitent intégrer l'université à l'issue de leur 1^{ère} ou 2^{ème} année de CPGE, dans la perspective d'une poursuite d'études dans un parcours universitaire peuvent demander à intégrer une mention/parcours de licence inscrite dans le tableau annexé à la présente convention. (**Annexe 01/CPGE/UT3**).

Le choix devra porter sur plusieurs mentions et/ou parcours de licence en se référant au tableau annexé :

- les étudiantes et étudiants en première année de CPGE, et à l'issue de cette première année, doivent faire des demandes d'admission en 1^{ère} et 2^{ème} année de licence. A l'issue de la procédure, une proposition de formation leur sera obligatoirement proposée,
- les étudiantes et étudiants en seconde année de CPGE, et à l'issue de cette seconde année, doivent faire des demandes d'admission en 2^{ème} année et 3^{ème} année de licence. A l'issue de la procédure, une proposition de formation leur sera obligatoirement proposée,
- les étudiantes et étudiants inscrits en CPGE 5/2, peuvent s'ils le souhaitent, faire des demandes d'admission en 3^{ème} année de licence uniquement. En effet à l'issue de la procédure, une proposition en 3^{ème} année de licence leur sera obligatoirement proposée.

2ème étape : Réinscription

1. Acquiescement de la CVEC Contribution Vie Etudiante et de Campus sur le site :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

2. Inscription en ligne du 17/07/2024 au 27/09/2024 :

<https://iareins.univ-tlse3.fr/iareins/etapes/identification.jsp>

3. Déposer vos pièces justificatives en ligne. : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>

Pièce à déposer en ligne :

>Attestation CVEC

Une fois les pièces justificatives validées par la scolarité vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

Le sticker 2024/2025 sera remis sur la chaîne d'inscription au Bâtiment administratif central après avoir pris RDV sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>